

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Plus de 1 million de victimes par an.
- 1 mort toutes les deux heures.

Les chiffres provisoires livrés par **M. Mattéoli** pour l'année **1978** restent encourageants.

De moins en moins fréquents, les accidents sont aussi de moins en moins graves. Cependant, en valeurs absolues, les chiffres restent très élevés.

Ainsi, **en 1977**, **1 025 968 personnes** ont été victimes d'un accident du travail dont **112 146** ont souffert d'une incapacité permanente grave et **1 709 sont décédés**.

En cette même année on a compté **151 690 accidents** de trajet (les accidents de la route ont fait environ **13 000 morts en 1979**) dont **1 150 ont été mortels**.

Il faut noter à cet égard, que les accidents de trajet causent beaucoup plus souvent la mort que les accidents de travail proprement dits : **1 150 morts** pour une moyenne d'**une heure de trajet par jour**, alors que sur **huit heures de travail** dans l'entreprise, le nombre s'élève à **1 709**.

Cependant, ce fléau est uniforme dans les secteurs et catégories de salariés. Ainsi, le bâtiment et les travaux publics demeurent-ils les tristes champions des accidents, avec plus de **25 000 accidents en 1977**.

Autres secteurs dangereux, l'industrie extractive (minerais, carrières, etc.), l'industrie du bois, la métallurgie et les transports.

D'autre part, les ouvriers qui représentent **57 %** des salariés supportent en effet **84 %** des accidents. De même, la fréquence et la gravité des accidents sont supérieures pour les étrangers et notamment les ouvriers d'origine maghrébine qui sont précisément plus nombreux dans les secteurs à plus haut risque.

D'autre part, le nombre des maladies professionnelles a aussi baissé, mais moins que les accidents. Le total des maladies professionnelles était de **4 658 en 1974** contre **4 111 en 1977**.

Parmi les maladies qui ont régressé, on relève notamment la **silicose**, le **saturnisme**, les **hépatites virales** et les **affections** causées par le ciment. Ils coûtent en effet, au-delà des drames personnels qu'ils entraînent, **24,3 milliards de francs** à la sécurité sociale.

Sur l'ensemble des salariés du régime général (soit **13 millions de salariés environ**), **1 072 000 accidents** ont donné lieu à un arrêt de travail **en 1976**. Parmi eux, **117 000 étaient** « graves » et **1 900 ont été mortels**.

Les taux de fréquence d'accidents, et les taux de gravité, sont particulièrement élevés dans le « **bâtiment** », les « **Pierres et Terres à feu** », les « **transports** » ; ils sont les moins élevés dans le « **vêtement** ».